



Sens interdit sauf aux véhicules d'urgence

Par **pierre semerdjian**, le **23/08/2008** à **15:38**

1 motard de la police municipale a-t-il le droit de circuler dans une rue en milieu urbain avec un panneau sens interdit "sauf aux véhicules d'urgence"? dans la mesure où il n'est pas en mission spéciale.

Par **Tisuisse**, le **23/08/2008** à **22:48**

Etes-vous certain qu'il n'était pas en mission d'urgence ?
Vous pouvez toujours poser la question à son patron : le maire.